

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: CINQ SUR CINQ TROPIC

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: 166/19/L-M00-000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: LU-0013967-0004

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

CINQ SUR CINQ TROPIC

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Laboratoire Chauvin
	Adresse	416 rue Samuel Morse CS 99535 34961 Montpellier Cedex 2 France
Numéro de l'autorisation	166/19/L-M00-000 1-3	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	LU-0013967-0004	
Date de l'autorisation	11/10/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	22/07/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Laboratoire CHAUVIN
Adresse du fabricant	416 rue Samuel Morse - CS 99535 34961 Montpellier cedex 2 France
Emplacement des sites de fabrication	FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE LES ILES FERAYS 07300 Tournon cedex France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	Merck KGaA
Adresse du fabricant	Frankfurter Strasse 250 64293 Darmstadt Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Merck S.L.U. Poligono Merck 08100 Mollet del Valles Espagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropionate		Substance active	52304-36-6	257-835-0	35

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>Contient du 2-hexyl-3-phényl-2-propénal (trans & cis), du 2-hydroxybenzoate de benzyle, du (R)-p-mentha-1,8-diène, du 3,7-diméthyl-6-octén-1-ol (citronellol). Peut produire une réaction allergique.</p>
Conseils de prudence	<p>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.</p>

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Répulsif cutané contre les moustiques

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	/
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Moustiques Aedes Nom commun: Aedes mosquitoes Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Culex spp. Nom commun: Moustiques Culex Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Anopheles spp. Nom commun: Moustiques Anopheles Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Autre Application cutanée
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvériser à 10 cm de la peau sur la tête, les mains (adultes uniquement), les 3/4 des bras et la moitié des jambes
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 0,48 mg/cm ² de peau Dilution (%): / Nombre et fréquence des applications: Le taux d'application est de 0,48 mg/cm ² de peau. Durée de protection : 5 heures en climat tropicale (Culex spp. et Aedes spp. : 6 heures ; Anopheles spp. : 5 heures) Nombre et fréquence des applications : – Enfants de 2 ans à 11 ans : 1 application par jour – Enfants et adultes (> 11 ans) : 2 applications par jour

Nombre de pulvérisations:	Tête:	Par main:	Par bras:	Par jambe:
2 – 5 ans	1 – 2		1 – 2	1 – 2
6 – 11 ans	1 – 2		1 – 2	2 – 3
Adultes et enfants >12 an	3 – 4	1 - 2	2 – 3	4 – 5

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille 100 mL en HDPE avec un tube plongeur à l'intérieur de la bouteille en PE-LD / PP et un régulateur sur le spray en PE-LD et un capuchon en polypropylène copolymère.
 Bouteille 75 mL en HDPE avec un tube plongeur à l'intérieur de la bouteille en PE-LD / PP et un régulateur sur le spray en PE-LD et un capuchon en polypropylène copolymère.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

/

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

/

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

/

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

/

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivre toutes les instructions fournies.
- Respecter les doses d'application recommandées.
- En cas d'inefficacité du traitement, l'utilisateur en informera le titulaire de l'enregistrement.
- Il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'utilisation concomitante avec une crème solaire, appliquer d'abord la crème solaire et attendre 20 minutes avant d'appliquer le produit.
- La durée de protection est uniquement fournie à titre indicatif. Elle peut diminuer en fonction de facteurs environnementaux (comme une température élevée ou la vitesse du vent).
- Renouveler l'application après exposition à l'eau sans dépasser le nombre d'applications maximal recommandé.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser le produit dans la main, puis l'appliquer sur le visage.
- Pour les enfants, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants.
- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
 - Adultes et enfants (> 11 ans) : appliquer sur la tête, le cou, les mains (paumes et dos), les avant-bras, la partie inférieure des jambes, les pieds et 70 % des bras supérieurs et des cuisses.
 - Enfants de 6 mois à 11 ans : appliquer sur la tête, le cou, les avant-bras, la partie inférieure des jambes, les pieds et 70 % des bras supérieurs et des cuisses.
- Se laver les mains avant de manipuler des aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser exclusivement en extérieur ou dans une pièce bien aérée.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Contact oculaire : rincer immédiatement à l'eau courante, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Vérifier si la personne concernée porte des lentilles de contact et les enlever si cela peut se faire facilement. Continuer à rincer à l'eau tiède pendant au moins 10 minutes. En cas d'irritation ou de trouble visuel, consulter un médecin.
- Contact cutané : en cas de lésions cutanées, de rougeur ou de douleur persistante après l'application, consulter un médecin.
- Inhalation de grandes quantités : rester au repos en position semi-assise. Si des symptômes apparaissent, consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la bouche : rincer la bouche avec de l'eau. Si des symptômes apparaissent et/ou en cas de contact avec de grandes quantités, contacter immédiatement le centre antipoisons.
- Si la personne concernée est inconsciente, ne pas donner de liquides ni provoquer de vomissements ; la placer en position de sécurité et consulter immédiatement un médecin.
- Garder le récipient ou l'étiquette à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans des cours d'eau, dans des canalisations (évier, toilettes...) ou dans les caniveaux.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tous les autres déchets conformément à la législation nationale (centre de recyclage).
- L'emballage ne doit pas être réutilisé.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas conserver le produit pendant plus de 4 ans.

6. Autres informations

- Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette doit être adapté au taux d'application.